

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 08 décembre 2022

n° 191-22 C

Objet : *RS - Attribution de fonds de concours à la Ville de Chambéry pour les années 2020 et 2021 dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau d'incendie*

- date de convocation le 02 décembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi huit décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 56

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Walter Sartori
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Jean-François Beccu à Claudine Bonilla - de Sophie Bourgade à Aurélie Le Meur - de Michel Camoz à Gaëtan Pauchet - de Jean-Pierre Casazza à Florence Bourgeois - de Jean-Benoît Cerino à Raphaële Mouric - de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Isabelle Dunod à Jimmy Bâabâa - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Sandra Ferrari à Michel Dyen - de Jean-Pierre Fressoz à Philippe Gamen - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Micheline Myard-Dalmais à Daniel Bouchet - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes - de Alain Thieffenat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Maryse Fabre - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 08 décembre 2022

délibération n° 191-22 C

objet **RS - Attribution de fonds de concours à la Ville de Chambéry pour les années 2020 et 2021 dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau d'incendie**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que la convention pour l'assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau d'incendie prévoit la participation de Grand Chambéry au renouvellement des poteaux incendie existants des communes signataires, par un fonds de concours à hauteur de 50 % des dépenses hors taxes réalisées par la commune.

La Ville de Chambéry a adressé une demande pour les années 2020 et 2021 :

	Délibération du conseil municipal	Coût total poteaux incendie renouvelés	Titre	Participation Grand Chambéry
2020	31 janvier 2022	6 900 €	n° 603 du 6 décembre 2021	3 450 €
2021	en cours	12 100 €	n° 610 du 6 décembre 2021	6 050 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'attribution d'un fonds de concours de 3 450 € à la Ville de Chambéry pour le renouvellement des poteaux incendie de l'année 2020,

Article 2 : approuve l'attribution d'un fonds de concours de 6 050 € à la Ville de Chambéry pour le renouvellement des poteaux incendie de l'année 2021,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **191-22 C**

Objet de l'acte : RS - Attribution de fonds de concours à la Ville de Chambéry pour les années 2020 et 2021 dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau d'incendie

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 16 décembre 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20221216-lmc1H28603H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H28603H1

Date de transmission en Préfecture : 16 décembre 2022

Date de réception en Préfecture : 16 décembre 2022

Publication sur le site internet: vendredi 16 décembre 2022